Vos données sur Facebook et Instagram pour l'IA : voici comment vous pouvez vous y opposer

Meta a récemment annoncé vouloir développer « l'IA chez Meta ». Le contenu des utilisateurs, c'est-à-dire ce que vous publiez sur les plates-formes, doit également servir de matériel d'entraînement pour ces outils d'IA. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez vous y opposer.

fik.png

L'essentiel en bref :

- Ce que vous publiez sur Facebook, Instagram et d'autres services de Meta sera utilisé par le groupe pour entraîner son intelligence artificielle.
- Vous pouvez vous y opposer. Meta met à disposition des formulaires en ligne à cet effet.
- L'association des consommateurs de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a mis en garde le groupe Internet à ce sujet. (en allemand)
- Dans ce texte, vous trouverez les raisons que vous pouvez invoquer pour faire opposition ainsi que des informations sur ce que vous pouvez faire si votre opposition est rejetée.

Des textes, des photos et des vidéos qui sont créés « comme par magie » en quelques secondes seulement : c'est ce que font les générateurs d'intelligence artificielle (IA), en anglais artificial intelligence (AI). Des applications connues sont par exemple ChatGPT, Dall-E ou Copilot. On parle d'IA générative parce qu'un programme informatique crée, c'est-à-dire génère, de manière totalement autonome un texte, une image ou une vidéo.

Pour que les programmes sachent ce qu'ils doivent représenter, si l'on souhaite par exemple qu'une pomme soit peinte, ils doivent apprendre, comme un enfant à qui l'on montre le fruit sous différentes formes et couleurs et à qui l'on répète sans cesse « pomme ». Meta, le groupe exploitant Facebook et Instagram, veut également créer et améliorer ses propres applications d'IA. Les exemples cités sont « Meta AI » et « AI Creative Tools ». Pour cela, l'entreprise a besoin d'un maximum de données avec lesquelles les applications peuvent apprendre. Ces données doivent être fournies par toutes les personnes qui ont un compte sur Facebook et Instagram et qui publient

des choses.

Même si les données des utilisateurs européens ne doivent pas encore être utilisées pour l'entraînement à l'IA, il existe toujours des formulaires d'opposition (voir ci-dessous). Nous vous conseillons vivement de le faire si vous ne souhaitez pas que vos contributions soient utilisées à l'avenir pour l'entraînement de l'IA.

De quelles données s'agit-il ?

Selon ses propres indications, Meta souhaite utiliser, outre les données accessibles au public sur Internet, les contenus « partagés via les produits et services de Meta » pour entraîner sa propre IA.

C'est ce que dit l'explication sur l'utilisation de l'IA générative. Il y est question de « publications, photos et leurs légendes ainsi que les messages que tu envoies à une IA ».

Nous interprétons cela dans le sens où même une contribution que vous publiez sur Facebook et qui n'est visible que pour vos amis ou certaines personnes, peut être utilisée pour l'entraînement de l'IA. Seuls les messages privés envoyés à des amis, par exemple dans Messenger, ne peuvent pas être utilisés.

Avertissement contre Meta

Meta invoque l'intérêt légitime à l'utilisation du contenu des utilisateurs et cite l'article 6 du règlement général sur la protection des données (RGPD). On peut toutefois douter de la véracité de cette affirmation. En effet, Meta se simplifie la tâche. Les personnes concernées devraient pouvoir consentir à ce que Meta utilise leurs données pour la formation de l'IA. Meta devrait donc demander un consentement au lieu de proposer une opposition.

En outre, l'opposition est conçue de manière trop compliquée et ne fonctionne pas toujours. Les utilisateurs rapportent par exemple qu'ils n'ont pas pu se connecter à cause d'un compte piraté et qu'ils n'ont donc pas pu s'opposer. Les utilisateurs connectés rencontrent également des difficultés pour exercer leur droit d'opposition, comme l'ont signalé les associations de consommateurs, par exemple lors de l'envoi du code de confirmation. Meta a donc reçu un avertissement. La nouvelle fonction de l'application Facebook, qui permet d'analyser secrètement les photos et les vidéos enregistrées, est également concernée.

Que pouvez-vous faire ?

Meta offre la possibilité de s'opposer via ce formulaire sur Facebook et ce formulaire sur Instagram. Les deux formulaires ne s'affichent que si vous êtes connecté.

Vous devez y expliquer pourquoi vos données ne doivent pas être utilisées pour entraîner l'IA. Meta jugera ensuite si vos raisons sont plus importantes que ses propres intérêts commerciaux. De nombreuses personnes concernées nous ont rapporté que Meta avait accepté leur opposition peu de temps après l'envoi du formulaire - sans qu'elles aient écrit une longue justification. Mais il y a aussi des plaintes concernant des problèmes techniques.

Si Meta refuse votre opposition au traitement des données pour l'IA, vous avez ces possibilités :

1. Vous supprimez vos contributions précédentes et ne publiez plus de nouvelles contributions.
2. Vous supprimez vos comptes Facebook et Instagram.
3. Vous déposez une plainte auprès de l'autorité de protection des données de votre pays. Cela n'empêchera pas immédiatement Meta d'utiliser vos contributions. Dans ce cas, vous devrez également réaliser le point 1.
4. Vous pouvez demander conseil à votre association de consommateurs ou, avec l'aide d'un cabinet d'avocats, aller en justice et tenter d'obtenir un jugement contre l'utilisation des données. Cela prend également du temps, de sorte que vous devriez également réaliser la première possibilité.

Selon les explications fournies sur les formulaires d'opposition de Meta, les informations vous concernant peuvent être utilisées pour l'entraînement de l'IA malgré votre opposition - par exemple, si quelqu'un a posté une photo de vous ou si d'autres vous mentionnent dans un texte.

Arguments contre l'utilisation de vos informations pour l'IA chez Meta

Dans le « formulaire de contestation » (visible uniquement lorsque vous êtes connecté), vous devez sélectionner votre pays de résidence et indiquer une adresse e-mail. Si vous utilisez des adresses e-mail différentes pour différents comptes chez Meta, vous devez remplir un formulaire pour chaque adresse.

Vous devez ensuite remplir le champ « Veuillez nous informer de l'impact de ce traitement sur vous ». Nous avons des propositions de formulation que vous pouvez utiliser :

- Je détiens les droits d'auteur sur les données que j'ai postées et je n'accorde aucun droit d'utilisation pour les applications d'IA.
- J'ai peur que les données que j'ai postées soient republiées dans un contexte erroné.
- Je suis généralement mal à l'aise avec l'idée de l'IA.

- Je suis inquiet parce que je ne peux pas évaluer ni contrôler ce qui se passe exactement avec mes données (perte de contrôle).
- J'ai peur d'éventuelles conséquences négatives pour moi personnellement, sur lesquelles je ne pourrais pas revenir.
- J'ai peur qu'une fois que mes données ont été utilisées pour l'IA, elles ne puissent plus être supprimées correctement, car elles sont devenues indissociables du modèle d'IA.
- J'ai déjà fait l'expérience négative d'une utilisation abusive de mes données et je ne souhaite donc pas, par principe, mettre mes données à disposition d'applications d'IA.

Information sur les données utilisées provenant d'autres sources

L'intelligence artificielle est depuis longtemps à l'ordre du jour chez Meta - dans le programme « Meta AI » par exemple. Pour cela aussi, le groupe a déjà utilisé des données d'entraînement - probablement issues d'Internet ou fournies par d'autres entreprises. Si vous découvrez des données personnelles vous concernant dans des contenus générés par l'IA de Meta, il existe également un formulaire vous permettant de demander l'accès à vos données à des fournisseurs dits tiers. Vous le trouverez ici. Les fournisseurs tiers sont par exemple des entreprises auprès desquelles Meta se procure des données pour entraîner ses modèles d'IA.

Dans le formulaire, vous devez indiquer les « invites » par lesquelles vos données sont apparues. Les invites sont les commandes que vous saisissez pour que l'IA génère quelque chose (image, texte, vidéo, etc.). Le même formulaire vous permet de faire corriger ou supprimer vos données personnelles de fournisseurs tiers et de vous opposer à leur utilisation.

Le droit d'accès vous est également accordé par le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les entreprises doivent vous informer sur demande du traitement de vos données. Cela vaut aussi bien pour les métadonnées que pour les fournisseurs tiers. En outre, le règlement vous confère d'autres droits que nous expliquons dans cet article. Vous y trouverez également des modèles de lettres et pourrez créer des lettres types prêtes à l'emploi.

grafik.png